

D. Y. E.

D

Monsieur et messieurs. Jay veu en v^{re} l^{re}, et me desplaist
 veir par icelle qu'on cherche sinon mes folayes et faire perdre
 temps. Car pour ce auoir entendu par mes l^{re} s^{re} que
 que mon intention n'est nullement mes conduire hosti,
 luyant en v^{re} pais et villas si auant qu'on me ne
 me donne l'ocasion et nulle partant espere. ne nistre
 refus ma demande tant raisonnable ayant offert donner
 assurance reciproque et suffisante par ostages que nul
 mal ny faulte seroit faicte à la ville par mon dit passaige,
 qui m'est aussi usinua vous aduiser faire passer l'infanterie
 par battraux. Et comme il me desplaist au cuer de
 veoir ce qu'il pourroit aduenir à la ville mesurable au plat
 pais et tant de belles monastere et maisons à cause de
 ce refus, vous ay bien voulu faire ceste iterative, et vous
 requerrir me mandez au point du iour v^{re} absolue responce
 si me seront accordez le passaige et viures sur plus raison-
 nable, un point. Protestant de rachef que tout le mal que
 aduenira en cas de refus ou ulterieur delay, n'estra ma
 coulpe. Et quant à ce que prult estre faict iusques à p^{re}nt,
 vous, Monsieur scauez qui en ayt donne premiere occasion.
 Et atant Monsieur, n^{re} S^{re} vous est en sa sainte garde.
 De mon camp ce matin à trois heures 4. de Novembre
 1568.